

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE

STENHUIS

1, rue Claudine Darras
62500 SAINT-OMER
Tél. : 03 21 12 39 00
stenhuis.direction@arpavie.fr

Résidence Stenhuis

SAINT-OMER - 62

EHPAD



POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

Transports en commun : Saint-Omer est desservi par la ligne SNCF Lille – Calais et le TGV.

Par la route : depuis Calais ou Arras, par la A26.
De Lille, par la A25 et RN42. De Boulogne, par la RN42.

ARPAVIE, une histoire qui nous relie

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 125 établissements (46 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, 77 résidences autonomes, 1 résidence services et 1 service de soins infirmiers à domicile). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



Siège social : 8, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 01 41 09 43 43
www.arpavie.fr

ARPAVIE
GROUPE ASSOCIATIF
Une histoire qui nous relie

1, rue Claudine Darras
62500 SAINT-OMER
Tél. : 03 21 12 39 00

ARPAVIE
GROUPE ASSOCIATIF
Une histoire qui nous relie

La résidence Stenhuis est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes nécessitant un accompagnement et une prise en soins adaptés.



VIVRE COMME À LA MAISON

La résidence Stenhuis, est implantée en centre ville, dans le quartier des Salines, à proximité des commerces.

Elle propose des chambres individuelles en hébergement permanent et quelques-unes en hébergement temporaire.

La résidence dispose d'un jardin, d'un espace balnéothérapie, d'un espace de kinésithérapie/ ergothérapie. Elle est également dotée d'un salon de coiffure et d'esthétique.

Hébergement temporaire

L'établissement dispose de 4 chambres aménagées pour permettre à la personne âgée vivant à domicile de bénéficier d'un accompagnement temporaire individualisé et adapté.

Cette possibilité permet aussi aux aidants de trouver le relais dont ils ont ponctuellement besoin.

La résidence est conventionnée au titre de l'Aide personnalisée au logement (APL) et est habilitée à recevoir les bénéficiaires de l'Aide sociale (AS).

L'HÉBERGEMENT

Les chambres sont spacieuses et fonctionnelles, équipées d'un placard de rangement, de prises de téléphone et TV.

La salle de bain individuelle est adaptée : douche de plain-pied, lavabo avec un grand miroir, barres d'appui.

Chaque chambre est personnalisable.

Les résidents ont la possibilité d'apporter leurs propres meubles pour permettre de recréer un lieu familial et personnalisé.

La résidence propose un service de restauration.

Les menus sont élaborés avec une diététicienne et les repas sont adaptés au régime de chacun.

Des repas à thème sont proposés régulièrement.



LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses activités collectives : activités créatives, culturelles, carnaval, activités thérapeutiques et animations adaptées, sortie à la mer, marché des producteurs locaux.

Ces activités ont pour objectifs de créer une ambiance conviviale et encourager les résidents à maintenir leur niveau d'autonomie. Forte de sa volonté d'ouverture sur l'extérieur, la résidence propose également l'accès à des activités en lien avec des partenaires locaux (L'école maternelle lors du Carnaval et le Lycée de Saint-Omer pour la lecture et la revue de presse) favorisant les rencontres. Ces activités renforcent ainsi l'ancrage de la résidence dans son environnement proche.

LES SOINS

L'équipe pluridisciplinaire assure, l'accompagnement des personnes âgées, dans les actes essentiels de la vie quotidienne, la prise en charge des soins et favorise le maintien de l'autonomie du résident le plus longtemps possible.

Sous la responsabilité du directeur d'établissement, cette équipe est composée du personnel accompagnant et soignant, du personnel d'animation et administratif. Le médecin coordonnateur est garant de la qualité de la prise en charge gériatrique des résidents en favorisant la coordination générale des soins entre les différents professionnels de santé (salariés et libéraux) intervenant dans l'établissement.

Un projet de soins individualisé, visant à prendre en charge la personne âgée accueillie en tenant compte de ses besoins spécifiques, est élaboré en collaboration avec le résident, ses proches et l'équipe pluridisciplinaire. Il propose une prise en soins adaptée et met en place des actions individualisées de prévention de la perte d'autonomie.

LES + DE LA RÉSIDENCE

1. Un hébergement temporaire
2. Un cadre verdoyant et proche du littoral
3. La proximité du centre hospitalier

